

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Déposé au greffe du
Tribunal de commerce de Liège
Division Verviers

- 6 OCT. 2017

P.O. Le greffier,

Greffier



17146876

ode

N° d'entreprise : 0897.358.282

Dénomination

(en entier) : E.D.E.N.

(en abrégé) :

Forme juridique: Association sans but lucratif

Adresse complète du siège : Elseroux, 35 4890 THIMISTER-CLERMONT

Objet de l'acte : Démission, élection et renouvellement conseil d'administration

1. Approbation du PV

Le PV est approuvé sans remarque.

2. Approbation des comptes 2016

L'assemblée générale approuve les comptes annuels 2016 et le bilan en annexe, présentés en détails aux membres par le président, BEUKEN Joseph.

Décharge est donnée aux administrateurs pour leur gestion;

Les membres discutent de différentes pistes d'activité pour le futur.

3. Budget 2017

Le président et le trésorier faisant fonction présentent le budget proposé pour 2017.

Il est accepté à l'unanimité..

4. Démission et élection au conseil d'Administration

L'assemblée générale prend acte de la démission de Van Michel Jean-Paul en tant que administrateur.

Celui-ci est remplacé par Benoît Beuken en tant qu'administrateur. Ce dernier est accepté à l'unanimité comme trésorier.. Un appel est lancé pour un quatrième administrateur qui accepterait la fonction de secrétaire.

5. Renouvellement du conseil d'Administration

A l'unanimité sont élus parmi les membres en tant qu'administrateurs pour occuper les différents mandats:

- Président : BEUKEN Joseph
- Vice-président et secrétaire : SIMON Jean-Claude
- Trésorier : BEUKEN Benoît

Le conseil d'administration élit en son sein les personnes suivantes comme :

- Délégués à la gestion journalière : BEUKEN Joseph
- Personne habilitée à représenter l'association : BEUKEN Joseph

Thimister, le 27 juin 2017

Joseph BEUKEN, Président

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 17/10/2017 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).